

HISTOIRE DES PAYSAGES

PARCOURS
DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
EN MILIEU SCOLAIRE
2022/2023

PATRIMOINE

OBJECTIFS

- > Se repérer dans l'espace proche,
- > découvrir l'évolution des paysages et l'influence humaine au fil du temps,
- > comprendre la notion de paysage.

DESSCRIPTIF

Après une sensibilisation à la lecture de paysage, les élèves observent le territoire environnant et repèrent les entités naturelles et artificielles. Chaque entité est nommée, décrite et commentée au cours d'un échange avec le médiateur. Les élèves appréhendent les transformations et les orientations en matière d'aménagement de leur environnement.

Un repérage des points cardinaux à la boussole et des croquis peuvent être réalisés.

Nombre de classe par séance : 1

Durée : 1 heure à 1 heure 30

Lieu de déroulement : site de l'Hauture (Fos-sur-Mer), Notre-Dame-de-Beauvoir (Istres) ou tour Saint-Louis (Port-Saint-Louis-du-Rhône).

Évaluation : échange oral avec les enseignants en fin de séance.

Indicateurs financiers : 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

Participations financières demandées : aucune

Modalités techniques et de fonctionnement : sur inscription au minimum 15 jours avant.

Les modalités de déplacement sont à la charge de l'établissement scolaire.

PUBLIC

ÉLÉMENTAIRE (À PARTIR DU CE2)
COLLÈGE
LYCÉE

CONTACTS

DIRECTION PATRIMOINE CULTUREL
Étienne Flouw 04 42 11 27 73
etienne.flouw@ampmetropole.fr



TERRITOIRE
ISTRES
OUEST PROVENCE